



ALPINISME

# CHARTRE

des membres de la section « Alpinisme »  
de l'Amicale des Montagnards Axéens.

## Note liminaire :

Une définition : L'alpinisme est une pratique sportive d'ascension en haute montagne, qui repose sur différentes techniques de progression.

Cette pratique implique une difficulté de progression qui la distingue de la randonnée et qui exige des capacités physiques, du matériel spécifique et des connaissances techniques, afin de maintenir la sécurité des alpinistes.

## Trois citations :

« L'alpiniste est un homme qui conduit son corps là où, un jour, ses yeux ont regardé ; Et qui en revient vivant. »

« J'aime à grimper jusqu'à ce point où on touche le ciel. »

« Les montagnes ne vivent que de l'amour des hommes, le futur alpiniste l'a deviné ; La technique doit servir un enthousiasme, sinon elle réduit le monde de l'altitude aux proportions d'un gymnase. »

Gaston Rébuffat

## Article 1 : Techniques & Formation.

Constat : Une pratique sûre et sereine de l'alpinisme requiert de bonnes aptitudes physiques et de réelles compétences techniques afin de préserver la lucidité indispensable à l'analyse des situations, de disposer d'un large panel de solutions et de maintenir une vitesse d'exécution participant à la sécurité des courses.

## Par conséquent, je m'engage à :

- ↻ Me maintenir en forme afin d'être capable d'effectuer une approche de 1000m de dénivelé au rythme de 400m/heure.
- ↻ Préserver un niveau en escalade me permettant de gravir un 5a en chaussures de montagne.
- ↻ Être assidu(e) aux séances d'instruction organisées par l'A.M.A.

## **Article 2 : Cohésion & Convivialité**

Constat : L'homogénéité du groupe, l'entente mutuelle et la camaraderie participent à l'établissement d'un climat de confiance qui favorise une pratique apaisée et saine et qui préserve la cohésion du groupe dans la difficulté.

Par conséquent, je m'engage à :

- ☞ Participer aux activités de cohésion (Repas communs, gâteau et bière de fin de course, covoiturage, rédaction de comptes rendus pour le site web du club, etc...)
- ☞ Accepter le principe des « cordées désignées » qui garantit un socle technique commun, l'intégration de tous et l'équilibre des compétences.
- ☞ Prendre soin de mon compagnon de cordée comme de moi-même, pendant l'intégralité de la course.

## **Article 3 : Pratique, Implication & Sécurité:**

Constat : Les compétences techniques, qui constituent le préalable indispensable à la pratique de l'alpinisme, ne valent que lorsqu'elles sont nourries par l'expérience et consolidées par le respect de règles de sécurité.

Par conséquent, je m'engage à :

- ☞ Faire tout mon possible pour participer aux courses programmées.
- ☞ M'impliquer dans la vie de la section dans le domaine générique (recueil d'informations pour la préparation de courses et la rédaction de topos, préparation d'un projet, etc...) et/ou dans un domaine spécialisé (météorologie, nivologie, secourisme, topographie, sécurité, encadrement, etc...).
- ☞ Respecter les décisions de groupe et être loyal envers le(s) responsable(s) de la section.
- ☞ Disposer du matériel de sécurité préconisé sur les documents de préparation de course.

## **Conclusion :**

Le respect des principes recensés ci-dessus relève uniquement de la libre décision de chacun ; cependant, chacun doit être convaincu que leur respect est, seul, garant de l'harmonie du groupe.

**« C'est en se donnant qu'on reçoit. »**

-----